

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

Calendrier des Devoirs Surveillés1 *du 1^{er} semestre* **3^{EME} ANNEE LICENCE**

Voir affichage	3^{eme} Année E-Business
	Techniques de Référencement WEB Mme Tkaya Karima
	Business communication (anglais) Mme Gharbi Salwa
	Paielement électronique Mme Chammakhi Hanene
	Laws and Ethique of IT Mme Gammara Sarra
	Langage de programmation évolué BI Mme Zouhaier Lamia

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est **Strictement Interdite**.

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

DEVOIR surveillé1 : Techniques de Référencement WEB

3^{ème} E-B

Date	Horaire	Groupe	Salle
VENDREDI 13/11/2026	8H00-8H45	1	2.1
	8H50-9H35	2	
	9H40-10H25	3	

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

DEVOIR surveillé1 : Business communication (anglais)

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Groupe</i>	<i>Salle</i>
	11H20-12H05	1	0.6

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

JEUDI 12/11/2026	14H55-15H40	2	0.9
	12H10-12H55	3	0.6

3^{ème} E-B

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

DEVOIR surveillé1 : Paiement électronique

3^{ème} E-B

Date	Horaire	Groupe	Salle
LUNDI 09/11/2026	8H00-8H45	1	2.11
	8H50-9H35	2	
	9H40-10H25	3	

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

DEVOIR surveillé¹ : Laws and Ethique of IT

3^{ème} E-B

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

Date	Horaire	Groupe	Salle
LUNDI 09/11/2026	9H40-10H25	1	C5
	11H20-12H05	2	0.13
	12H10-12H55	3	

DEVOIR surveillé1 : Langage de programmation évolué BI

3^{ème} E-B

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

Date	Horaire	Groupe	Salle
JEUDI 12/11/2026	8H00-9H00	1	CC2
	9H05-10H10	2	CC2
	10H15-11H15	3	CC2

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen. (Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

 Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

Calendrier des Devoirs Surveillés1 du 1^{er} semestre 3^{EME} ANNEE LICENCE

	3 ^{eme} Année MFBA	3 ^{eme} Année IEF	3 ^{eme} Année APE	3 ^{eme} Année Business Economics
Voir affichage	Etudes de cas dans la spécialité Monnaie Fiance Banque Assurance Mr MOULDI JALASSI/ Mme HAJER FAROUD	Etudes de cas dans la spécialité Ingénierie économique et statistiques Mme HELA JEDDI/Mme BAROUNI WIFAK /Mme DHOUHA GHRIBI	Etudes de cas dans la spécialité APE Mme DHOUHA GHRIBI / Mme HELA JEDDI	Etudes de cas dans la spécialité Business Economics Mr MOULDI JALASSI/ Mme HAJER FAROUD

	3 ^{eme} Année Finance	3 ^{eme} Année Comptabilité	3 ^{eme} Année Marketing	3 ^{eme} Année Management	3 ^{eme} Année GRH
Voir affichage	Etudes de cas en Finance MRTALEB LOTFI / Mme KHOUAJA DALEND/ GABS MOHAMED	Etudes de cas en Comptabilité Mme SEBOUI SOUAD/ Mme BEN LETAIFAWISSAL	Etudes de cas en Marketing Mr EN OSMAN HAMDI/Mr CHTIOUI RACHED/Mme KHEDRI MYREM	Etudes de cas en Management Mme BOUTHINA FERCHOUI /Mme MHIRI SINDA	Etudes de cas en GRH Mme BOUTHINA FERCHOUI /Mme MHIRI SINDA

Extrait du Règlement des Examens :

1. Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen : l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
2. Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.
(Sans insister) ;
3. Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;
4. La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.

 ESSECT جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

[Total]

[Total]

DEVOIR surveillé1 : Etudes de cas
3^{ème} ANNEE

Date	Filière	Horaire	Groupe	Salle
MERCREDI 11/11/2026	3^{ème} Année MFBA	8H00	1	1.12
		9H40	2	1.12
SAMEDI 14/11/2026	3^{ème} Année APE	8H00	1	2.7
VENDREDI 13/11/2026	3^{ème} Année IEF	9H40	1	2.11
SAMEDI 14/11/2026		9H40	2	2.8
VENDREDI 13/11/2026		13H15	3	2.11
JEUDI 12/11/2026	3^{ème} Année Business Economics	8H00	1	1.14
		9H40	2	1.14
MERCREDI 11/11/2026	3^{ème} Année Finance	11H20	1	S.encadrement
JEUDI 12/11/2026		11H20	2	2.10
LUNDI 09/11/2026		13H15	3	2.5

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.** (Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après le passage du tiers de l'épreuve soit 40mn ;**
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**

 جامعة تونس Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	EN-SCL-015
		Révision	00
Année Universitaire : 2026/2027	Calendrier des examens DS1 2026-2027	Date de diffusion	22/5/2025
		Page	

LUNDI 09/11/2026		14H55	4	1.9
LUNDI 09/11/2026	3^{eme} Année Comptabilité	14H55	1	1.13
		13H15	2	0.7B
MERCREDI 11/11/2026	3^{eme} Année Marketing	11H20	1	1.14
		9H40	2	1.14
JEUDI 12/11/2026	3^{eme} Année Management	8H00	1	1.5
VENDREDI 13/11/2026		9H40	2	1.6
JEUDI 12/11/2026		9H40	3	1.9
MERCREDI 11/11/2026	3^{eme} Année GRH	8H00	1	0.11

Extrait du Règlement des Examens :

- Il est obligatoire de présenter la CIN et l'attestation d'inscription avant chaque épreuve d'examen :** l'étudiant qui ne présente pas CIN, n'est pas autorisé à passer l'examen ;
- Dépassé 15 minutes après le démarrage de l'épreuve, l'étudiant n'a plus le droit d'accéder à la salle d'examen.**
(Sans insister) ;
- Les étudiants ne sont autorisés à quitter les salles d'examens qu'après** le passage du tiers de l'épreuve soit **40mn** ;
- La possession des Téléphones portables durant les épreuves est Strictement Interdite.**